

AUTORISATION DE SOUTENANCE

Le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3,

Vu le code de l'éducation, livre IV : l'organisation des enseignements supérieurs,
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,
Vu l'arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale,
Vu les rapports écrits,
Vu la proposition du Directeur de thèse,
Vu l'avis du Directeur de l'École doctorale de Sciences sociales,

autorise :

Monsieur Mathew KOCHUPARAMBIL

à soutenir publiquement sa thèse de Doctorat en Histoire mention histoire religieuse, politique et
culturelle
intitulée :

**« Saint Vincent De Paul, Promoteur de la Vocation de la Femme
dans L'Église et dans la Société du XVIIe siècle »**

**le vendredi 19 janvier 2018
à 14h**

Salle ROTONDE
Université Jean Moulin, Lyon 3
18, rue Chevreul
69007, LYON

devant un jury composé de :

Mme Marie-Élisabeth HENNEAU, Cheffe de travaux, Université de Liège (Belgique),
M. Yves KRUMENACKER, Directeur de thèse, Professeur des universités, Université Jean
Moulin Lyon 3,
Mme Corinne MARCHAL, Maître de conférences, Université de Franche-Comté, Besançon,
M. Frédéric MEYER, Professeur des universités, Université Savoie Mont Blanc, Chambéry.

Fait à Lyon, le ...21.01.17.....

Pour le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3
Et par délégation,
le Vice-Président, chargé de la Recherche,
Peter WIRTZ

